



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat - Direction
des ressources humaines**

Direction des ressources humaines
Dialogue Social
2021-2022/89//IA
Affaire suivie par :
Isabelle AVIGLIANO
Tél : 03 26 05 69 01
Mél : dialoguesocial@ac-reims.fr

Reims, le 10 janvier 2022

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

Monsieur le secrétaire général,

Le 15 novembre dernier, par courrier, vous me demandez d'ouvrir une négociation sur le télétravail en vous référant à l'ordonnance n°2021-174 du 17 février 2021 et à l'accord-cadre signé dans la Fonction publique le 13 juillet 2021.

Je vous informe qu'un texte de cadrage est attendu pour l'Education nationale, tant au plan du télétravail que de son indemnisation.

A réception, le protocole académique fera l'objet d'un échange avec les représentants des personnels au vu de son actualisation pour la rentrée prochaine.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale d'académie,

Sandrine CONNAN